

Recommandations pour... Mes objectifs de progrès social, de droits humains, d'égalité

Social

2011

« Promouvoir une société démocratique, saine, sûre et juste, fondée sur l'intégration sociale et la cohésion, qui respecte les droits fondamentaux et la diversité culturelle, assure l'égalité entre hommes et femmes, et combat la discrimination sous toutes ses formes ». Principes directeurs du développement durable, Union européenne, 2005

- ▶ Je respecte le droit du travail ; je me forme, j'informe de leurs droits les salariées, stagiaires, bénévoles...
 - J'encourage le dialogue social, le syndicalisme, la participation, la formation | J'ai une grille de salaire la plus équitable possible
 - Je favorise l'égalité professionnelle, en particulier l'égalité femmes-hommes, la formation continue, l'adaptation, la valorisation des acquis de l'expérience (VAE)
 - Je rémunère et j'encadre correctement les stagiaires ! je les aide, ainsi que les bénévoles, à acquérir compétences et expériences
 - Je ne participe pas à la tendance à la baisse des petits salaires ; ce n'est pas parce que les emplois aidés le sont sur la base du SMIC que je fixe ce salaire plancher...

- ▶ Je résiste à la pression extérieure pour une augmentation constante du rythme et des exigences de productivité. J'en discute avec mes partenaires
 - Je mets en place des mécanismes de prévention et de médiation au sujet du harcèlement, des incivilités, pour prévenir et résoudre les conflits de pouvoir
 - Je me forme à la résolution non-violente des conflits
 - Je facilite le militantisme, le bénévolat, les congés sabbatiques, solidaires.

- ▶ J'innove pour la conciliation de la vie professionnelle/vie privée ; je favorise les congés parentaux, les aménagements d'horaires pour les femmes et les hommes, les échanges de fonctions et de temps entre les personnes
 - Je soutiens les personnes prêtes au changement, notamment les hommes qui refusent une promotion, un poste d'autorité, qui ont envie de passer du temps avec leurs enfants.

- ▶ Je favorise l'instauration d'une culture du développement durable, allant dans le sens du respect de l'environnement et des personnes : coopération plutôt que compétition. Des aménagements facilitent les rencontres, les échanges informels, la convivialité.

- ▶ Je veille à la santé : je lutte contre le bruit, les allergènes sur le lieu de travail ; je veille aux pauses de ceux-celles qui sont devant leur écran ; la pharmacie offre le choix pour des produits naturels : huiles essentielles, homéopathie...
 - J'informe sur les dispositifs légaux et mets à disposition le Plan santé au travail, le Plan environnement santé...
 - Je mets aux normes l'installation électrique pour un éclairage agréable
 - Je vitamine l'organisation ! Par exemple, en mettant à disposition une corbeille de fruits de saison.